



## Extrait du registre des délibérations Comité syndical : SIMA COISE

Séance du : 26 janvier 2016  
Compte rendu affiché le : 28 janvier 2016  
Date de la convocation : 18 janvier 2016

|                         |                                   |
|-------------------------|-----------------------------------|
| Nombre de délégués : 34 | Nombre de délégués concernés : 24 |
| En exercice : 34        | En exercice : 24                  |
| Présents : 20           | Présents : 14                     |
| Votants : 20            | Votants : 14                      |

Le 26 janvier 2016, à 20 h, en Mairie de Chazelles sur Lyon se sont réunis les membres du Comité Syndical, sous la présidence de Jean-Yves Charbonnier

Etaient présents:

CCPSG : Mrs Charbonnier JY, Charbonnier A, Demmelbauer P, Lebreton L, Laffont J, Mme Cassandre J

CCFL : Bonnier D, Mr Gonon P, Rousset L

CCHL: Moralès P, Murigneux P, Villard P, Rizoud M

SEM :

SIE A : G. Vincent

Autres communes : Viricel A, Dumas C, Rousset E, Reynard R, Barcet S, Dehaye S,

Etaient excusés : Mrs Rageys G, Ferlay M, Patrat Y, Barcet G, Blanchon PF, Pral C, Biguet S, Soleymieux B, Mme Bussière L,

Secrétaire de séance : Vincent G

### **DÉLIBÉRATION n° 583 : CRÉATION ET SUPPRESSION D'EMPLOI DANS LE CADRE D'UN AVANCEMENT DE GRADE**

Pour tenir compte de l'évolution des postes de travail et des missions assurées, le Président propose au Comité Syndical la création d'un emploi de Adjoint technique 1ère classe (grade d'avancement) pour assurer les missions d'encadrement de l'équipe environnement

#### **• SUITE À L'AVANCEMENT DE GRADE, L'ANCIEN EMPLOI CORRESPONDANT À L'ANCIEN GRADE DÉTENU PAR L'AGENT EST SUPPRIMÉ :**

Après avoir entendu Jean-Yves Charbonnier le Président dans ses explications complémentaires, après avis du Comité Technique (Intercommunal) rendu le 21 janvier 2016 et après en avoir délibéré,

- Le Comité Syndical,
- DECIDE
- la suppression, à compter du 31 décembre 2016 (à la demande du CTI) d'un emploi permanent à temps de Adjoint technique 2ème classe (grade d'origine),
  - la création, à compter du 1<sup>er</sup> février 2016, d'un emploi permanent à temps complet de Adjoint technique 1ère classe (grade d'avancement),
- PRECISE
- que les crédits suffisants sont prévus au budget de l'exercice.

Après en avoir délibéré, les membres du comité syndical autorisent le président à créer et supprimer l'emploi dans le cadre d'un avancement de grade comme décrit ci-dessus

Ont signé au registre tous les membres présents

Copie conforme au registre

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-254202278-20160126-583-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/01/2016

SIMA COISE  
1 Passage de Cloître  
Fait à Saint Galmier, le 26 janvier 2016  
Le Président  
Jean Yves Charbonnier